

une question. Deux avis de motion portant production de documents inscrits en mon nom, les n^{os} 3 et 7, figurent au *Feuilleton* depuis le 8 octobre. La première motion a trait au rapport Stanbury-Fields, sur la situation des revenus des Indiens autochtones et des impôts sur les terres des réserves. Elle a été présentée au cours d'autres sessions, d'ailleurs. On m'a laissé entendre qu'on s'efforce d'y donner suite. Pourrait-on m'indiquer où en est la chose, ainsi que pour la motion n^o 7 ayant trait à une étude sur les lois relatives à la pêche et à la chasse en ce qui concerne les Indiens du Canada. Celle-ci remonte à six ou sept ans.

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, j'ai exprimé au député mon espoir de pouvoir donner suite à sa demande. Ces deux avis de motion exigent l'assentiment d'autres groupes et d'autres ministères. En fait, nous en parlions ce matin. J'espère bien que nous pourrons déposer ces documents dès la rentrée parlementaire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A la prochaine séance de la Chambre.

QUESTIONS ORALES

LE PÉTROLE

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—L'APPROBATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES—L'OPPOSITION DU PARLEMENT CANADIEN

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le secrétaire américain à l'Intérieur ayant annoncé hier que l'itinéraire du pipe-line transalaskien serait approuvé, je voudrais savoir si les autorités canadiennes ont eu connaissance de cette déclaration et, dans l'affirmative, si elles se sont fait l'interprète de l'opposition du Parlement canadien à cet itinéraire.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, des déclarations diverses ont été faites pour annoncer que cet itinéraire serait approuvé, mais tant qu'il n'aura pas été approuvé par le gouvernement des États-Unis, ces déclarations ne constituent rien de plus que des prises de position personnelles. Le gouvernement du Canada a clairement fait connaître les appréhensions qu'il éprouve à l'idée de voir des pétroliers emprunter le détroit Juan de Fuca et le détroit de Géorgie. C'est sur ce point que nous insistons dans nos représentations auprès du gouvernement des États-Unis.

L'hon. M. Hees: Le ministre ayant déclaré que la navigation dans ces eaux était de prime importance, pourrait-on savoir si le gouvernement des États-Unis a donné au Canada l'assurance qu'il étudierait une nouvelle fois cette question, spécialement quant aux pétroliers, et qu'il donnera à notre point de vue en la matière toute l'attention qu'il mérite?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur, il l'a fait à deux reprises; l'une au cours de ma visite au secrétaire d'État Rogers, et l'autre à l'occasion de l'entrevue qu'un représentant du gouvernement canadien a eue, hier, avec le secrétariat d'État américain. Le gouvernement des États-Unis a clairement dit qu'il était au courant de ces dangers, et il a manifesté le désir de s'entretenir avec nous sur les moyens de les réduire ou de les éliminer.

L'hon. M. Hees: Le secrétaire d'État à l'Intérieur ayant déclaré hier que cette décision serait prise dans les prochains 75 jours, le gouvernement canadien a-t-il clairement fait savoir au gouvernement des États-Unis que l'état actuel des recherches ne justifie pas une prise de décision finale dans un laps de temps aussi court?

L'hon. M. Sharp: C'est ce que nous avons toujours soutenu, monsieur l'Orateur. C'est aussi la raison pour laquelle des instances ont été présentées et que divers députés, en particulier des représentants libéraux de la Colombie-Britannique, ont souligné ce point au cours de démarches privées qu'ils ont faites et dans leurs efforts en vue d'alerter l'opinion publique canadienne et américaine sur les dangers que présente la navigation des pétroliers dans ces eaux étroites. Nous ne croyons pas qu'on ait suffisamment pris en considération ces dangers.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu la déclaration du secrétaire de l'Intérieur, M. Morton, que la question n'est pas de savoir si le programme du pipe-line transalaskien sera mis en œuvre mais quand, je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si ces paroles lui sont parvenues des entretiens qui ont eu lieu hier à Washington et si les représentants du Canada y ont reçu l'assurance ou la promesse que les pétroliers ne passeront pas par le détroit de Juan de Fuca ou de Géorgie.

L'hon. M. Sharp: Au cours des entretiens que nos représentants officiels ont eus hier avec les hauts fonctionnaires du département d'État, les points que j'ai expliqués ici à la Chambre ont de nouveau été exposés au secrétaire M. Rogers, soit qu'aucun transport de pétrole ne passe par les eaux intérieures de la Colombie-Britannique ou l'État de Washington. Les représentants américains ont déclaré être très conscients des risques que cela représente et poursuivent des entretiens à ce sujet en vue de modifier la route ou, si elle ne peut être détournée, de trouver des moyens pour atténuer le danger.

M. Douglas: Puisqu'il semble qu'il sera bientôt trop tard, le gouvernement des États-Unis est sur le point de prendre une décision et les discussions jusqu'à présent se sont déroulées à l'échelon officiel, le ministre ou le premier ministre entendent-ils prendre des mesures pour communiquer directement avec leurs homologues américains afin d'empêcher ce qui pourrait devenir une situation tragique sur la côte du Pacifique?

L'hon. M. Sharp: Je ne suis pas d'accord avec les faits tels qu'ils ont été exposés. J'ai eu plusieurs entretiens avec le secrétaire d'État américain à ce sujet.